Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau

Sympae

OD/CP

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL DU SYMPAE

DU 26 juin 2019

Date de convocation : le 19 juin 2019

Bureaux : 7 avenue de la Libération - 43120 MONISTROL sur LOIRE
Tel : 04 71 66 52 09

Le mercredi 26 juin 2019 à 18 H 30, le comité syndical du S.Y.M.P.A.E. s'est réuni en mairie de MONISTROL sur LOIRE, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Gilles LAURANSON.

I) ETAIENT PRESENTS

A) les délégués titulaires dont les noms suivent

Mairie de MONISTROL sur LOIRE
Gilles LAURANSON

Mairie de BAS EN BASSET
Bernard CHAPUIS
Gilles DAVID

Mairie des VILLETTES
André-Philippe BERNABE

Mairie de SAINTE-SIGOLENE
Didier ROUCHOUSE

Mairie de BEAUZAC
Jean PRORIOL

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Forez (SIAEP)
Iwan MAYET
Alain MARQUET
Claude GRAC
Michel ROBIN
Gilbert SOULIER

B) Participaient également à la réunion

Eric CHEVALIER	Directeur du Syndicat des Eaux Loire-Lignon
Olivier DUBOEUF	Responsable administratif et financer
Caroline PICOT	Secrétaire administrative et financier

II) ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Mairie de BEAUZAC
Marc MILLION

Mairie des VILLETTES
Marc PREBET

Mairie de MONISTROL sur LOIRE
Franck RONZE

Mairie d'AUREC SUR LOIRE
Alain BONNEFOY

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Forez (SIAEP)
René BEAU

Mairie de SAINTE-SIGOLENE
Dominique FREYSSENET

Monsieur Marc PREBET a donné pouvoir à Monsieur Iwan MAYET

-=-=-=-

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Messieurs René BEAU du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Haut-Forez (SIAEP), Marc PREBET de la Mairie LES VILLETTES, Franck RONZE de la Mairie de MONISTROL SUR LOIRE, Marc MILLION de la Mairie de BEAUZAC, Dominique FREYSSENET de la Mairie de SAINTE SIGOLENE et Alain BONNEFOY de la Mairie d'AUREC SUR LOIRE ainsi que Monsieur Bruno PAULET, Trésorier.

Il soumet à l'approbation du comité syndical, le compte-rendu de la séance du 21 mars dernier dont chaque délégué titulaire a reçu communication préalablement à la présente réunion.

Aucune observation n'est formulée sur ce compte rendu qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président demande à rajouter un point à l'ordre du jour, la décision modificative n°1, le comité accepte à l'unanimité.

Monsieur Didier ROUCHOUSE est désigné comme secrétaire de séance.

-=-=-=-

1. Rapport d'activité 2018

Le Président fait l'explication de certains points du rapport d'activité que chaque délégué a reçu préalablement.

↳ Concernant la population, elle est constante par rapport à l'année précédente :

Collectivités	Population totale au 01/01/2017	Population totale au 01/01/2018
▪ BAS-EN-BASSET	4 399	4 438
▪ BEAUZAC	2 920	2 987
▪ LES VILLETTES	1 353	1 424
▪ MONISTROL-SUR-LOIRE	9 287	9 188
▪ SAINTE-SIGOLENE	6 095	6 062
▪ SIAEP HAUT-FOREZ	11 882	11 872
▪ AUREC-SUR-LOIRE	6 179	6 227
Population totale	42 115	42 198

Concernant les moyens mis en œuvre par le SELL, le personnel affecté à la gestion des équipements du SYMPAE reste inchangé.

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 1 Responsable Traitement/Electromécanique
- 3 électromécaniciens
- 3 Agents pour le Traitement de l'Eau
- 6 personnes chargées de la gestion des abonnés, gestion des marchés, gestion du personnel, comptabilité et du secrétariat
- 2 dessinateurs
- 1 gestionnaire du stock
- 2 techniciens encadrant les fontainiers
- 14 fontainiers chargés de la surveillance des ouvrages et réseaux et de la relève des compteurs

- dont 2 agents chargés de la réalisation des branchements d'eau

soit 34 personnes.

Il n'y a pas de modification concernant le point de prélèvement de l'eau brute (eau destinée à être traitée).
L'eau brute est achetée à la ville de St Etienne dans le cadre d'une convention établie le 12 juin 2009 et provient du barrage de Lavalette, sur le cours du Lignon, pour lequel une procédure de périmètre de protection est en cours. Cette eau brute est acheminée à proximité de l'UTEP par la conduite forcée du Lignon. En cas d'indisponibilité de cette ressource, l'eau brute peut être prélevée dans la Loire au lieu-dit Confolent par une conduite de transfert.

Le système est identique en ce qui concerne la production et le traitement. L'UTEP du SYMPAE, située au lieu-dit Les Chenanches à Monistrol, peut produire à son débit maximum : 700 m³/h, sous 20 heures de fonctionnement, soit 14 000 m³ d'eau potable par jour.

Il compare ensuite les consommations en réactifs de l'année 2018 à l'année 2017
CO2: 120 000 kg contre 130 000 kg en 2017,
Coagulant PAX XL7: 72 000 litres identique à 2017
Soude: 33 000 litres contre 38 000 litres en 2017
Javel : 14 400 litres contre 16 800 litres en 2017
La Chaux : 80 t et le Polymère : 200 kg sont identiques à l'année précédente.
Pa rapport à l'année 2017, il y a en plus la quantité de KMnO4 : 300Kg
La quantité de boues produites est de 136 tonnes contre 100 en 2017 et 160 tonnes il y a 2 ans. Il explique que cette variation est en partie liée au traitement.

Concernant les volumes, pour rappel le volume acheté représente le volume d'eau brute acheté à un service extérieur pour la production d'eau potable alors que le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution.

	Débit nominal [m³/h]	*2014*	*2015*	*2016*	*2017*	*2018*
Volume acheté	400 m3/h	960 300 m3	1 420 433 m3	1 306 888 m3	1 465 884 m3	1 456 495 m3
Volume Loire		406 988 m3		31 100 m3	0 m3	0 m3
Total		1 367 288 m3	1 420 433 m3	1 337 988 m3	1 465 884 m3	1 456 495 m3
Volume produit	280 m3/h	1 145 949 m3	1 363 402 m3	1 269 697 m3	1 385 107 m3	1 343 027 m3
% perte		-16,19%	-4,02%	-5,10%	-5,51%	-7,79%

Le Président explique qu'il y a plus de perte cette année. Ceci s'explique en partie en raison du nettoyage des réservoirs d'eau brute et d'eau traitée.

Le volume Loire

- En 2014, il correspond au volume mis en distribution lors de l'intervention de la ville de Saint-Etienne sur le canal de Vendets du 5 mai au 5 juin 2014 ;
- En 2016 il correspond au volume pompé pour les essais de bon fonctionnement et lors de l'incident au barrage de Lavalette suite à une suspicion de pollution du 10/10/2016 au 19/10/2016 ;

Les volumes produits et livrés de la semaine de pointe des 5 dernières années avec les dates correspondantes : du 26 Aout au 1er Septembre 2016 (31 597 m3).

Le besoin du jour de pointe est de 5 927 m3 le 30 octobre 2018 et pour rappel en 2017, le jour de pointe était le 30 juillet pour 5 639 m3.

Il évoque ensuite les volumes distribués aux collectivités :

Collectivités	2014	2015	2016	2017	2018	Var n/n-1
Monistrol-sur-Loire	616 027 m3	736 379 m3	678 104 m3	645 126 m3	620 953 m3	-3,7%
Ste Sigolène-Les Villettes	301 008 m3	385 376 m3	385 733 m3	437 741 m3	418 912 m3	-4,3%
Beauzac	3 263 m3	22 194 m3	9 345 m3	10 940 m3	89 054 m3	+714,0%
SIAEP	31 597 m3	166 453 m3	125 968 m3	190 993 m3	134 666 m3	-29,5%
Bas-en-Basset	8 406 m3	53 000 m3	70 547 m3	100 307 m3	79 442 m3	-20,8%
Volume Lignon	960 301 m3	1 363 402 m3	1 238 597 m3	1 385 107 m3	1 343 027 m3	-3,0%
Volume Loire	248 636 m3		31 100 m3			
Autres membres	144 115 m3					
Aurec	29 181 m3					
SES (vente)	75 340 m3					
Total vol livré	1 208 937 m3	1 363 402 m3	1 269 697 m3	1 385 107 m3	1 343 027 m3	-3,0%

Cette année il y a eu 3 variations importantes.
L'augmentation pour la commune de BEAUZAC est due à l'alimentation de la CFVA pour les usages courants. En effet, l'alimentation de l'atelier de microfiltration nécessitait une nouvelle conduite spécifique, investissement qui a été réalisé par la société et la commune de Beauzac.
La consommation de la commune de BAS EN BASSET a diminué car l'année précédente il y avait eu une fuite qui avait entrainé une consommation excessive.
Le SIAEP a également diminué sa consommation.

Concernant les évènements majeurs d'exploitation 2018,

- ✓ Depuis Septembre 2016, les boues de la benne ne sont plus emmenées en enfouissement au CET. Elles sont stockées en bord de champs avant d'être épandues suivant un plan d'épandage établi par la société SUEZ Terralys.
- ✓ Renouvellement d'un compresseur d'air de service.
- ✓ Contrôle et révision des 3 pompes du pompage du Secours Loire à Pont de Lignon par l'entreprise CETIB DEXIS.
- ✓ Difficultés rencontrées : La référence qualité concernant le Carbone Organique Total n'est pas toujours respectée.
- ✓ Travaux :
  Réhabilitation des pompes de chaux (changement de type de pompe).
  Réhabilitation du réacteur UV avec changement de son mode de fonctionnement.

  Le linéaire du réseau hors branchement est de 15,74 km.

Concernant les résultats d'analyses de l'ARS :

Production : sortie station			
Nbre analyses	Eau conforme	Eau non conforme	Observations
6	6	0	/

La majorité des analyses restent cependant conforme.

Sur l'eau brute (avant son traitement) :
Série d'analyses quotidiennes : température, pH, turbidité et conductivité
Série d'analyses hebdomadaires : TAC, ammonium, manganèse et fer, analyses qui peuvent être plus fréquentes en période d'étiage.

Sur l'eau traitée :
Analyses quotidiennes : température, pH, turbidité, conductivité, TAC, TH, ammonium, manganèse, chlore total, chlore libre et aluminium dissous.

Production : sortie station : références de qualité

BACTERIOLOGIE	Nombres	Conformes	Taux de conformité P 101.1
Coliformes totaux	6	6	100%
Spores	6	5	83%

La station dispose d'un nouvel appareil pour mesurer le chlore.

PHYSICO-CHIMIQUE	Nombres	Conformes	Taux de conformité P 102.1
Turbidité (trouble de l'eau)	6	6	100%
pH	6	6	100%
Aluminium	6	5	83%
Conductivité	6	6	100%
Coloration	6	5	83%
COT	6	1	16%

Les évolutions techniques pour améliorer le traitement à la station vont permettre de maitriser encore plus le taux de COT.

Il n'y a pas de gros changement en ce qui concerne l'indice de rendement du réseau de distribution.

Indice de rendement du réseau de distribution P104.3

P104.3 - Rendement du réseau de distribution	2018
(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) /(Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)) x 100	
VP.059 - Volume produit	1 365 240 m3
VP.060 - Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)	
VP.061 - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)	
VP.063 - Volume comptabilisé domestique	1 343 027 m3
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique	
VP.221 - Volume consommé sans comptage	
VP.220 - Volume de service	
	98,37

En ce qui concerne l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B, le total est identique à celui de 2017, soit 92/120.

Le Président évoque ensuite les indicateurs financiers de l'exploitant et notamment la partie du personnel, le nombre d'agents affectés au service et la masse salariale affectée à la convention en distinguant personnel directement ou exclusivement affectés à la convention et agents mutualisés sur plusieurs services.
17 agents affectés au service SYMPAE mutualisés avec les autres services du Syndicat des Eaux Loire Lignon et représentant 3 équivalents temps plein.
La Masse salariale en 2018 est de 120 726,08 € contre 117 584,36 € en 2017, soit une hausse de 2,7% par rapport à 2017.

PREVISION ACHAT EAU BRUTE		Origine conven. 07/09	Révisée 1er sem. 2017 base vol annuel	Révisée 2nd sem. 2017 base vol annuel	Révisée 1er sem. 2018 base vol annuel	Révisée 2nd sem. 2018 base vol annuel
part proportionnelle au volume livré V pour couvrir les charges d'exploitation des ouvrages d'adduction	R	0,0146 € HT/m3	0,0161 € HT/m3	0,0165 € HT/m3	0,0165 € HT/m3	0,0170 € HT/m3
protection de la ressources	F1	36,75 €/sem	40,53 €/sem	41,61 €/sem	41,52 €/sem	42,84 €/sem
gestion du barrage	F2	449,50 €/sem	495,72 €/sem	508,95 €/sem	507,85 €/sem	524,03 €/sem
limite du débit acheminé sur les ouvrages d'adduction par la Ville sur le droit d'eau du Syndicat	Qade	24,97 l/s				
limite du débit livré au syndicat par la ville sur le droit d'eau de la Ville dans le cadre de cette convention	Qlse	103,53 l/s				
location an compteur diam 150	F3	495,3	315,29 €/sem	316,57 €/sem	318,94 €/sem	321,60 €/sem
vol consommation 2010	V	1 275 735 m3	708 777 m3	757 107 m3	674 195 m3	782 299 m3
redevance prélèvement AELB		0,034 €	0,0245 €	0,0245 €	0,0257 €	0,0257 €
Facturation SDE (P=F1 x (Qade+Qlse) + F2 x Qlse + F3 + R x V)		122 134,55 €	68 256,60 €	70 847,31 €	69 356,19 €	73 378,45 €
Frais de gestion = F1 x (Qade+Qlse) + F2 x Qlse + F3		103 508,82 €	56 845,29 €	58 355,05 €	58 231,97 €	60 079,37 €
Part proportionnelle = R x V		18 625,73 €	11 411,31 €	12 492,27 €	11 124,22 €	13 299,08 €
Redevance prélèvement AELB		43 374,99 €	17 365,04 €	18 549,12 €	17 326,81 €	20 105,08 €
Coût total HT		165 509,54 €	85 621,63 €	89 396,44 €	86 683,00 €	93 483,53 €
	Coût total TTC		90 330,82 €	94 313,24 €	91 450,56 €	98 625,13 €
	Coût total HT	165 509,54 €	85 621,63 €	89 396,44 €	86 683,00 €	93 483,53 €
	Coût est. / m3	0,1297 € HT/m3	0,1208 € HT/m3	0,1181 € HT/m3	0,1286 € HT/m3	0,1195 € HT/m3

Les frais de gestion et de protection de la ressource (charges fixes) représentent environ 66% du coût d'achat. Une discussion avait été engagée avec la VSE pour réviser la convention d'achat de juin 2009 avec un débit maximum global limité à 100 l/s au lieu de 128.5 l/s.

Le Président évoque ensuite les recettes d'exploitation du SYMPAE.

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Ventes d'eau non domestiques	81 167,68	159 802,67 (1)	164 977,25	175 018,59	176 912,23	1,08%
Autres recettes	105 626,68 (2)		7 261,63 (3)			
Contributions des membres	678 889,00	689 302,00	740 576,00	781 708,00	789 570,00	1,01%
TOTAL	865 683,36	849 104,67	912 814,88	956 726,59	966 482,23	1,02%

Il détaille les programmes d'investissement de l'année 2018 :

	Dépenses d'équipement						
	2014	2015	2016	2017	2018	Total 2008-2018	
	350 245 €	84 053 €	78 311 €	11 421 €	3 045 €	11 591 368 €	(4)
	Recettes réelles						
	2014	2015	2016	2017	2018	Total	
Subvention Agence de l'Eau		3 178 €		10 551 €		2 009 531 €	
Subventions départements	118 657 €	129 792 €		7 910 €		3 253 738 €	
Communes	134 674 €					134 674 €	
Emprunts en euros						6 000 000 €	
Avance rembt AELB	78 363 €	65 857 €				1 043 140 €	(1)
Total	331 695 €	198 827 €	0 €	18 461 €	0 €	12 441 085 €	(2)
						11 397 944 €	(2-1) = (3)
						-193 423 €	(3-4)

Le solde fait ressortir un besoin de financement de 193 423€ qui est autofinancé.

- Détail des dépenses d'investissement réalisées en 2018 :

Compte - tiers - objet	Liquidé
2154 - Matériel industriel	
SAS Airflux	
compresseur à vis de gamme industrielle	3045

La dette du syndicat s'éteint en 2039 avec une forte réduction d'annuité en 2034.

L'unique prestation réalisée cette année est l'installation d'un compresseur AIRFLUX.

Enfin, il évoque les travaux à venir en 2019. Dans le cadre d'une modification future, imposée par les opérateurs, du mode de communication pour la récupération des données, les lignes analogiques RTC utilisées actuellement vont être supprimées pour être remplacées par du numérique.
Il est donc nécessaire de remplacer 5 box (implantées sur la conduite du puits du Vert) et de remplacer aussi les cartes RTC par des cartes GSM-GPRS installées sur les équipements.
Le montant de l'investissement est estimé à 10 000€.
Les travaux ont commencé en Décembre 2018 et se finiront au printemps 2019.

Le Président demande s'il y a d'autres questions sur le Rapport d'activité 2018.

Aucune remarque.

2. Décision modificative n°1

N'ayant pas eu la DM dans la convocation, le Président présente le tableau qui est projeté :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6288 : Autres	1 407,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**1 407,60 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 407,60 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section	**0,00 €**	**1 407,60 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**1 407,60 €**	**1 407,60 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 407,60 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**1 407,60 €**
D-2154-16 : ORDINATEURS ET LOGICIELS D'EXPLOITATION STATION	0,00 €	1 407,60 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0,00 €**	**1 407,60 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**1 407,60 €**	**0,00 €**	**1 407,60 €**
Total Général		**1 407,60 €**		**1 407,60 €**

Dans sa séance du 21 mars dernier, le comité syndical a adopté le budget primitif 2019.

Il convient aujourd'hui d'ajuster les crédits ouverts pour des travaux complémentaires qui consistent au remplacement de matériel afin d'optimiser le réseaux GPRS pour un montant de 1 407,60€ HT.
Cela représente un surplus de 7%.

L'équilibre est préservé par une baisse du coût de la prestation de service du SELL rendue possible par le crédit de sécurité important lié à l'activation du secours Loire.

M. MAYET prend la parole pour faire une demande à M. CHEVALIER.
Jusqu'à présent les données du compteur d'arrivée d'eau du SYMPAE au lieudit le Vert étaient accessibles au SIAEP. Depuis le changement de la tête, cela n'est plus possible car il faudrait changer 2 cartes.
M. MAYET demande à ce que cet investissement soit en pris en charge pour avoir de nouveau la communication des données.

Le Président répond qu'il va falloir se rapprocher de Florent BOSC rapidement pour que le problème soit étudié et sera de nouveau évoqué lors du prochain comité.

Monsieur le Président invite le comité syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

Points divers

Points Volumes distribués 1er semestre
Chaque année le Président fait un point sur le volume distribué à cette période.
Au 21 juin 2019 le volume consommé en entrée de l'UTEP est de 646 950 m3 dont 634 660 m3 qui proviennent de la conduite forcée et 12 290 m3 pompés depuis le secours Loire lors de la coupure de la conduite forcée par Saint Etienne Métropole du 13 mai au 17 mai 2019.

En 2018, la consommation était de 617 452m3 à période équivalente soit une hausse de 4.8%. Selon Florent BOSC, la variation s'explique du fait qu'en 2018 la CFVA avait consommé 30 000m3 car elle avait débuté en cours d'année et cette année 70 000 m3. Le volume estimé pour l'année est donc cohérent.
A ce jour il a été distribué 5 033 m3 à la Commune d'Aurec sur Loire.
La période du secours Loire n'a connu aucun problème majeur de fonctionnement, notamment avec le nouveau système IP de communication.
Par contre, il y a eu une légère fuite constatée sur le refoulement du pompage qui sera réparée par le service fontainier du SELL.
Comme lors des derniers essais du secours Loire, une ventouse est encore restée ouverte et l'eau déversée a abimé la chaussée qui a été réparée par la société MOULIN.

AVANT / APRES

Des discussions sont en cours pour trouver une solution afin d'éviter que cela ne se reproduise encore une fois.

Curage de la lagune
Le curage de la lagune est prévu en septembre 2019.
Auparavant, le temps entre chaque curage était trop important ce qui engendrait un surcoût. Pour éviter cela, les curages sont prévus plus fréquemment.

Point sur le stage de LOU ANNE BRUYERE au SELL
Stage effectué dans le cadre du groupe de travail entre l'ARS, le SELL, le SYMPAE et la commune de Monistrol sur Loire.
L'intitulé de son stage est la détermination de la quantité de chlore sur le réseau d'eau potable de Monistrol sur Loire et les propositions de pistes d'amélioration.
Il laisse la parole à M. CHEVALIER pour parler de son rapport.

Son rapport est basé sur la recherche de l'amélioration du chlore pour que la chloration soit la plus uniforme possible sur les communes.

La carte ci-dessous représente le réseau d'eau de la ville de Monistrol-sur-Loire. Les traits de couleurs représentent les canalisations en fonction des secteurs. Les bâtiments apparaissent en noir. Le triangle rouge indique la localisation de la station d'eau potable du SYMPAE.

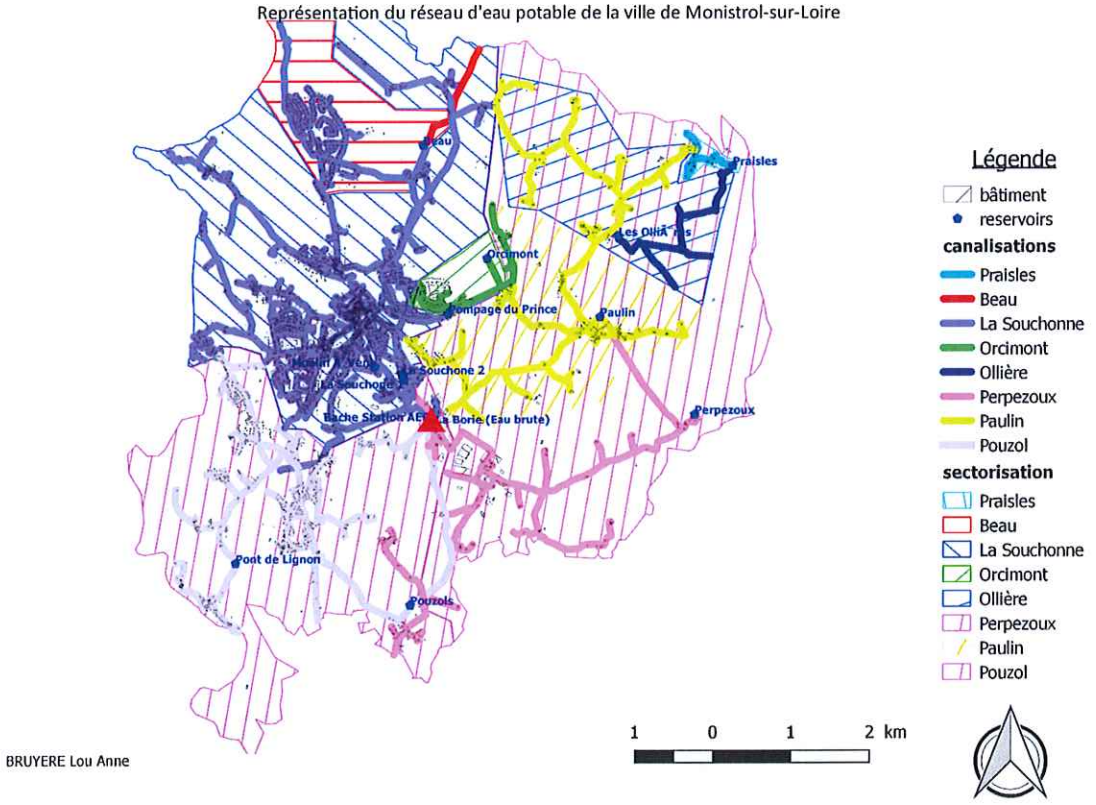

On constate qu'en sortie de station il y a une forte concentration de chlore qui diminue en fonction de la distance.

Alimentation Pouzol le 7/05/2019					Le 15/05	
Lieux du prélèvement	Coordonnées du prélèvement	Chlore libre (mg/L)	Chlore total (mg/L)	Situation par rapport au dernier point de chloration(km)	Chlore libre (mg/L)	Chlore total (mg/L)
Station d'eau potable (SYMPAE)	45.280142, 4.182269	0,39	0,52	/	0,31	0,47
réservoir pouzol	45.259467, 4.178720	0,24	0,28	2,7	0,11	0,2
Poteau 62	45.256063, 4.178238	0,11	0,13	3,2	0,04	0,1
Poteau 56 les hauts du regard	45.269748, 4.161890	0,12	0,2	4,9	0,1	0,13
Poteau 50 (a coté BambouSpa)	45.278057, 4.160794	0,08	0,15	6	0,04	0,1
Maison Nant	45.274831, 4.147926	0,08	0,14	7,5	0,13	0,22
Maison Chazelle	45.268625, 4.144258	0,03	0,05	7,6	0,06	0,12
Gournier Haut	45.288799, 4.150290	0,05	0,1	7,8	0,02	0,09
Maison Pont de Lignon (a coté 60)	45.257464, 4.149511	0,08	0,12	8,6	0,09	0,13
Maison Pont de Lignon (a coté168)	45.264586, 4.140596	0,05	0,08	8,8	0,02	0,04

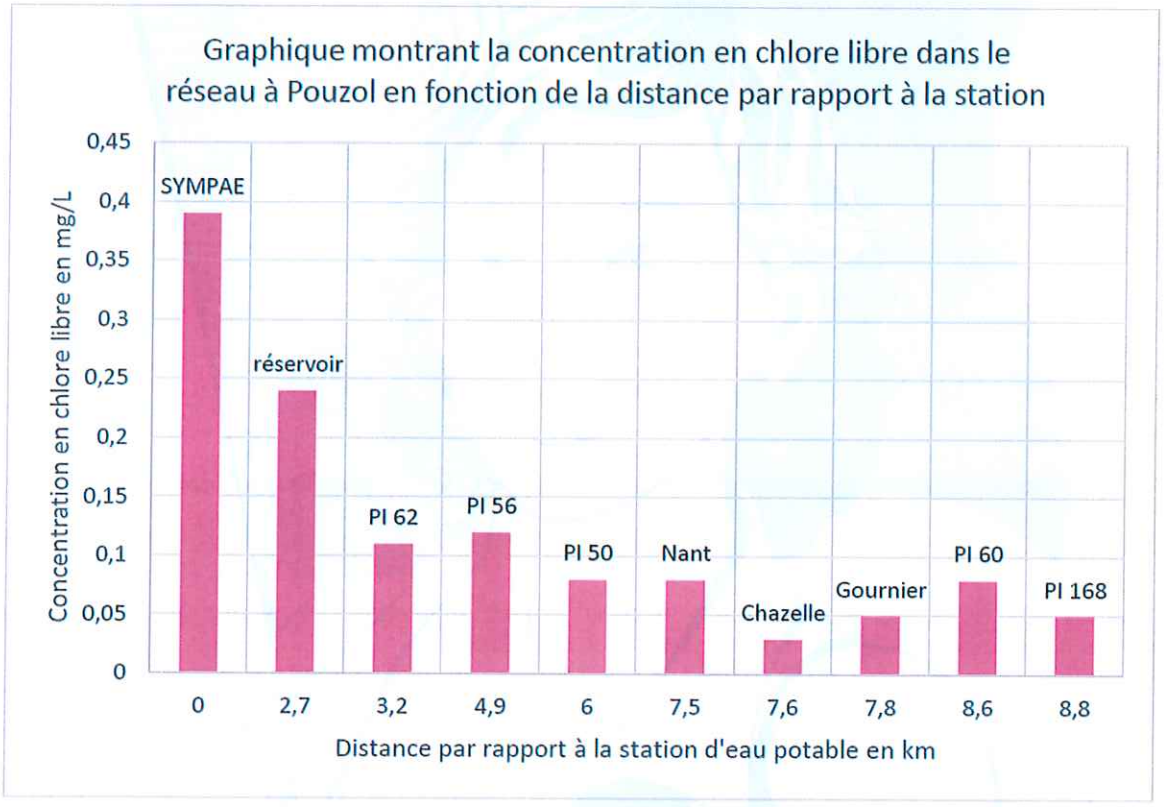

Figure 14: Graphique montrant la concentration en chlore libre dans le réseau à Pouzol en fonction de la distance par rapport à la station

Source : Lou Anne BRUYERE

Le but serait de diminuer la concentration de chlore en sortie de station pour qu'il soit plus réparti dans les zones où la concentration est trop faible.

Le test a été réalisé sur plusieurs zones.

Il a été constaté qu'il n'y a pas de problèmes bactériologiques mais si on arrivait à faire une meilleure répartition du chlore il y aurait encore moins de risque.

4) Bilan :

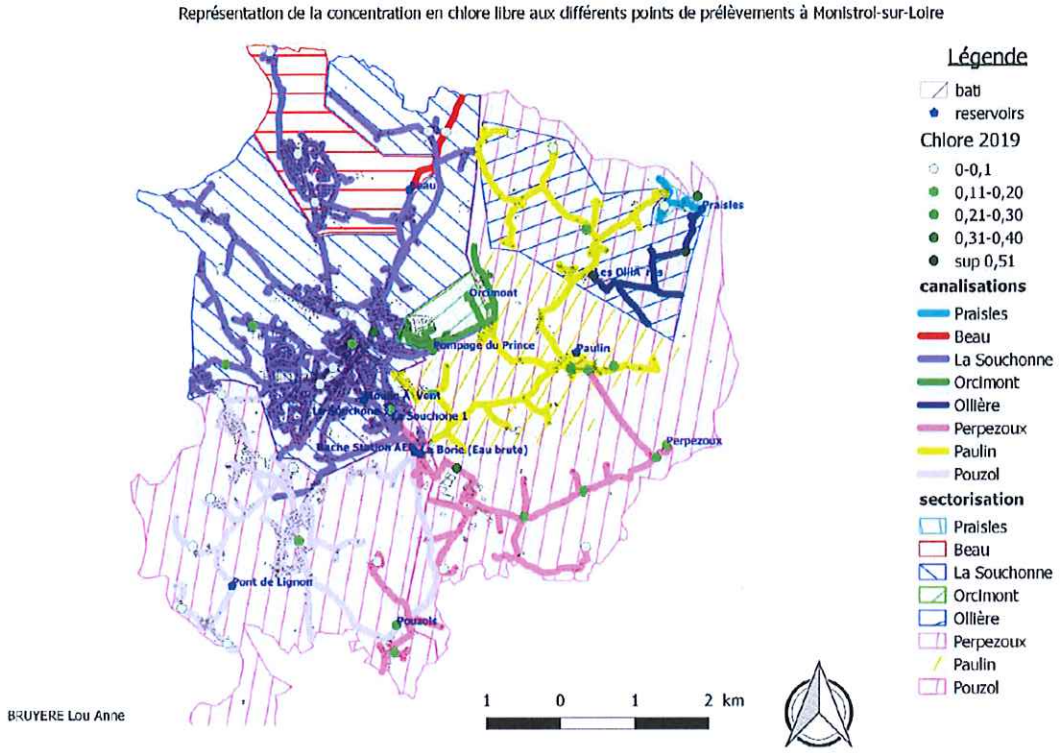

Figure 19 : Carte représentant la concentration en chlore libre aux différents points de prélèvements à Monistrol-sur-Loire

Source : Lou Anne BRUYERE

Le bilan fait ressortir (en point blanc) une zone où la concentration de chlore est trop faible. Lou Anne s'est alors focalisée sur celle-ci afin de remédier à ce problème.

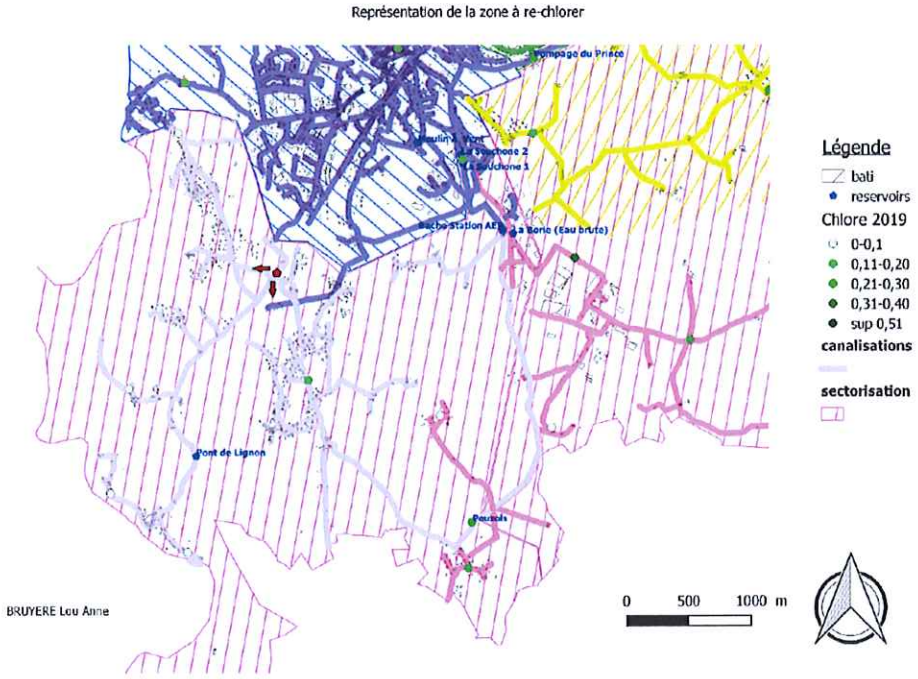

Figure 20 : Carte représentant la zone à re-chlorer sur la ville de Monistrol-sur-Loire

Source : Lou Anne BRUYERE

Elle a établi ensuite des propositions. Tout d'abord, il est déjà nécessaire de trouver un lieu propice à l'installation d'un local pouvant contenir le matériel de désinfection (chlore gazeux ou javel). Ce lieu devra aussi être un point stratégique de re-chloration.

M. CHEVALIER évoque une des propositions qui consiste à une installation permettant un point de chloration permanent.

Pour réduire les coûts au maximum, elle a établi un chiffrage pour une installation sans option, c'est-à-dire sans inverseur électrique (donc avec une seule bouteille) sans analyseur et sans détecteur de fuite.

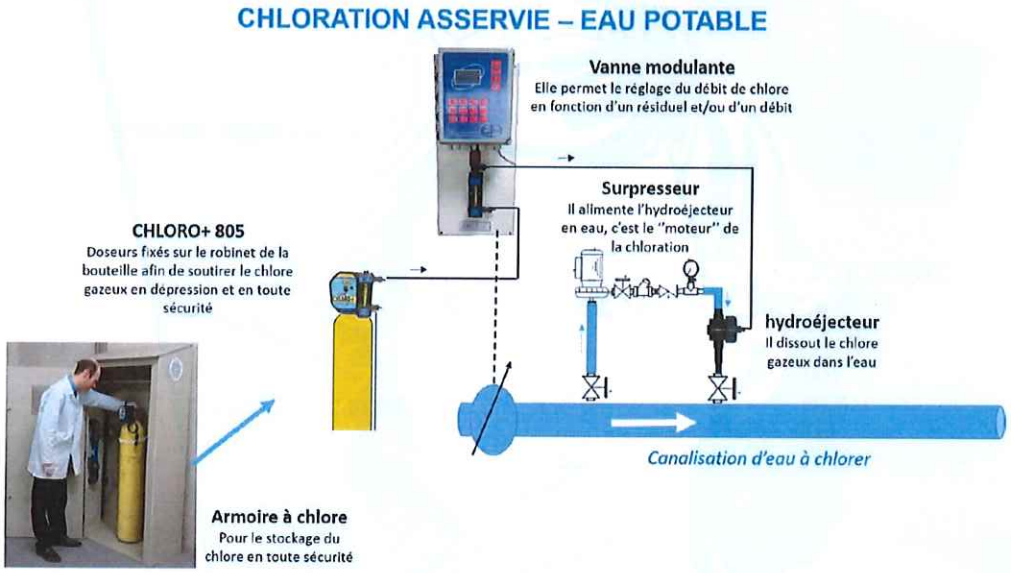

Figure 22 : Installation au chlore gazeux demandé à CIFEC

Source : CIFEC

Pour cette installation sans option, CIFEC propose les tarifs suivants :

Proposition 1	
Equipements	Prix (en euro)
Armoire à porte sans seuil à franchir	2 587
Ratelier à sangle	93
Chloromètre 805 avec alarme	2 596
Jeu d'accessoires pour chloromètre	260
Vanne modulante Modulo+	4 250
Hydroéjecteur haute pression C1311	1 788
Un jeu d'accesssoires PN40	799
Total hors taxes	12 373
Total après remise de 20%	9 898,40
Frais de port pour l'armoire	250
Total	**10 148,40**

Tableau 7 : La proposition tarifaire de CIFEC

Source : Lou Anne BRUYERE

M. CHEVALIER termine en disant que sa soutenance s'est plutôt bien passée, qu'elle a été satisfaite de son stage et qu'elle a bien su réaliser son rapport.

Annuités du SYMPAE

61% des annuités sont prélevées lors du 1er semestre ce qui pose un problème de trésorerie. Cette année les participations du mois de juin ont été avancées car le solde était insuffisant.

Après une discussion avec M. DUBOEUF, 2 solutions pour remédier au problème :

- Revoir les annuités avec les banques,
- Décaler les participations d'un mois, mais il faudrait décaler le DOB et le budget également d'un mois.

M. MAYET souligne que le problème sera au niveau des collectivités qui n'auront pas voté leur budget au moment du 1er versement.

Il est donc proposé d'avancer seulement les participations de juillet et octobre.

M. ROUCHOUSE dit qu'il faudrait aussi que les collectivités règlent la participation dès la réception du titre.

Le Président termine en disant qu'il y aura une réflexion de faite pour l'année prochaine.

Le prochain comité est prévu le 16 octobre à 18 h 30.

-=-=-=-

L'examen des points inscrits à l'ordre du jour étant terminé, et aucun autre membre présent ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 19h45.

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION
ET D'ADDUCTION D'EAU
S.Y.M.P.A.E.
Hôtel de Ville
7, avenue de la Libération
BP 20019
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Le Président,

Gilles LAURANSON